



**Alerte  
infos**

## MESURE SANITAIRE : FERMETURE DE L'ETABLISSEMENT

publié le 13/03/2020

---

Le collège de l'Orangerie sera fermé à partir du lundi 16 mars, et ce jusqu'à nouvel ordre ministériel.

Une crise sanitaire sans précédent conduit le Président de la République à prendre cette mesure exceptionnelle.

Nos élèves, vos enfants, doivent cependant continuer de consulter Pronote et le site de l'établissement pour maintenir le lien avec les professeurs et les apprentissages.

Nous savons pouvoir compter sur votre coopération et votre implication pour qu'à la crise sanitaire ne s'ajoute pas l'isolement et la crise éducative et pédagogique.

Une veille informative sera maintenue sur le site de l'établissement.

Je vous remercie de votre collaboration.

Restons solidaires et prenez soin de vous.

PS. Les conseils de suivi et les conseils de classe sont annulés dans leur format ; des conseils de classe restreints permettront de dresser le bilan du 2ème trimestre.

Les repas de la demi-pension seront décomptés au 3ème trimestre.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.